


Copropriété & travaux

Tout pour sauvegarder et valoriser votre patrimoine

Numéro 36
Hiver - décembre 2015



REVÊTEMENT :
le sol des paliers
et des escaliers
dans tous ses états

TRAVAUX :

- ◆ La ventilation une nécessité absolue au cœur de la rénovation énergétique
- ◆ Le bardage gagne du terrain pour isoler thermiquement les immeubles collectifs
- ◆ Rénover les installations électriques des parties communes pour assurer la sécurité

ENTRETIEN :

- ◆ Écologie et réduction des coûts d'entretien dans la gestion des espaces verts
- ◆ Comment bien choisir une entreprise de nettoyage pour l'entretien de son immeuble ?

Nos invités



Éric Place

Directeur du marché des particuliers et du marketing pour le groupe Proxiserve



Gilles Ricour de Bourgies

Président la FNAIM du Grand Paris



Éric Simon-Barboux

Directeur Commercial
Les Zelles

Le sol des paliers et des escaliers dans tous ses états

Les revêtements de sol intérieurs subissent des agressions plus ou moins fortes en fonction du trafic de l'immeuble. C'est pourquoi il est important de bien le choisir en fonction de certains critères.



Rocamat

La pierre permet une grande liberté quant aux formats utilisés et une adaptation à la configuration du palier avec ou non des cabochons, des motifs géométriques, des damiers...

Si votre revêtement de sol est usé prématurément, s'il s'encrasse, se raye, si sa surface se dépolit, s'il perd de la matière, se tasse, change d'aspect, si des joints sont arrachés, si des cloques apparaissent dans le revêtement de sol, s'il se décolle, c'est soit que les performances de votre revêtement sont inappropriées à sa destination, soit qu'il est vieux et qu'il faut songer à le changer.

Un classement UPEC à respecter

Il existe deux normes de classifications de revêtements de sol, la norme UPEC et la norme NF EN 685. Ces normes permettent de déterminer un niveau de performance produit par rapport à un lieu. La concordance des deux garantit la durabilité d'un revêtement en fonction de son usage. Les locaux sont répertoriés en huit catégories : habitation, bureaux, gares et aéroports, commerce, hôtellerie, enseignement, hôpitaux et maisons d'accueil pour personnes âgées correspondant à différentes sévérités d'usages. À chaque partie du local est attribué un classement en fonction de l'usage de celle-ci. Le U du classement UPEC correspond à l'usure due notamment à la marche, le P comme poinçonnement à la chute d'objet, au déplacement de meubles, de chaises à roulettes, d'engins, le E comme eau au comportement à l'eau et le C comme chimie à la tenue aux tâches et agents chimiques. Ensuite est associé un

chiffre à chaque lettre correspondant à des niveaux de résistance croissante de 1 à 4. Plus l'indice est élevé, plus le comportement aux critères correspondants est bon (cf. encadré sur la classification des produits). Ainsi, sur un palier ou dans un escalier d'un immeuble de moins de 25 logements, le classement UPEC du revêtement doit être au minimum de U3P2E1C0, et au-delà de 25 logements, le classement doit être U3sP2E1C0. La norme NF EN 685 définit, quant à elle, un système de classification des revêtements de sols résilients (vinyles et linoléums), textiles et stratifiés. Cette classification se divise en quatre catégories pour l'habitat : modéré pour une zone de passage faible (chambres et circulation sans accès sur l'extérieur), général pour une zone de passage moyenne (séjour sans accès sur l'extérieur et hall d'entrée d'appartement), général pour une zone de passage moyenne à intense (séjours, halls d'entrée, salles à manger, couloirs) et élevé pour une zone de passage intense (pièce avec accès sur l'extérieur). Les sols en pierres naturelles sont régis par la Norme NF B10601. À noter que le marquage CE est obligatoire sur tous

La décision en copropriété par universimmo.com

La réfection du revêtement des sols dans les parties communes, même lorsqu'elle s'accompagne d'une amélioration de la qualité et du « standing » de la prestation, relève des travaux d'entretien de l'immeuble et non des « travaux comportant transformation, addition ou amélioration » mentionnés à l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis ; en effet, cette qualification est réservée aux travaux que l'article 30 définit comme la « transformation d'un ou de plusieurs éléments d'équipement existants, l'adjonction d'éléments nouveaux, l'aménagement de locaux affectés à l'usage commun ou la création de tels locaux ».

La réfection des sols visant à remplacer un revêtement par un autre, et l'essentiel l'emportant sur l'accessoire, la décision d'y procéder relève de la majorité la plus simple, à savoir celle de l'article 24 de la loi, à savoir la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents ou représentés.



Gerflor

Attraction est une solution de dalle pose libre sans colle qui serait l'atout idéal en cas de présence d'amiante dans les parties communes pour faire du recouvrement en sous-section quatre solutions sous AT Gerflor.

les revêtements de sols depuis 2007. Il doit être accompagné du classement de réaction au feu et à la glissance.

Chut silence!

Dans un immeuble, la transmission des bruits d'un appartement à l'autre peut très vite devenir source de conflits entre voisins. Il en va de même pour les circulations et les escaliers. Ainsi les valeurs de niveau acoustique pour les bruits chocs doivent être inférieures ou égales à 58 dB dans les logements selon l'arrêté du 30 juin 1999. Cette exigence pour les logements neufs mais cela peut être demandé dans le règlement de copropriété en cas de changement de revêtement pour le confort des habitants. Pour la moquette il existe un classement particulier le label T-Icco qui est un label international qui classifie

Nettoyer sa moquette, une histoire de spécialiste

Carpet Care est une entreprise de prestations haut de gamme, offrant un service complet pour l'entretien des tapis et moquettes, mais également les tissus muraux et les tissus d'ameublement. Ils interviennent sur la France entière, soit pour des interventions ponctuelles soit pour des interventions régulières sous forme d'abonnements. Depuis plus de 20 ans, ils sont en charge des S.A.V. des fabricants de tapis et moquettes les plus reconnus. L'entreprise intervient sur les problèmes de détachage ou de maintenance les plus délicats, sur des fabrications tissées, tuftées, sur des mélanges de fibres à base de laine, viscose, lin, soie, ou encore bambou.

une moquette en fonction de son usage: T4 trafic élevé pour les chambres et les bureaux, T5 intensif pour les séjours, entrées et passage d'escaliers et les T6 pour l'intensif Prestige.

Le PVC, une solution isophonique

Le revêtement PVC s'inscrit tout à fait dans le cadre de la rénovation de sols sur les paliers des parties communes des copropriétés. Proposé en dalles, en rouleau ou en lames, il peut être facilement découpé et s'intégrer dans tous types de configurations. Le PVC peut se poser sur quasiment tous les revêtements existants sauf la moquette. Une infinité de couleurs est proposée par les différents fabricants, y compris dans des tonalités imitant le bois... avec bien des décors pour animer le sol. Les gammes sont élargies et coordonnables avec les plinthes et les contremarches. Certains fabricants proposent d'ailleurs de jouer sur le contraste entre la marche et la contremarche pour des questions d'accessibilité. Il faut 70 % de contraste entre les deux pour que le contraste soit visible. « Nous proposons à nos clients une offre rouleau, plus épaisse et avec une sous-couche d'usure plus résistante, explique Dominique Charre, directeur marketing chez Gerflor. Le PVC peut se poser collé sur un support plan, sec et sain et dans ce cas, il est plus judicieux d'utiliser le rouleau. S'il y a un carrelage existant, nous préconisons davantage les dalles et les lames qui s'emboîtent les unes avec les autres. L'avantage de notre typologie de produits est que ce revêtement présente un très bon niveau acoustique (>15 dB) et un faible poinçonnement (<0,20 mm). De plus, il est homologué pour recouvrir de l'amiante ce qui évite à la copropriété de déposer l'amiante, une opération très coûteuse et parfois difficile en milieu occupé. Côté entretien, il est utile de choisir un produit avec un traitement de surface en polyuréthane car il sera plus facile de le nettoyer par la suite. Un revêtement PVC bien entretenu peut durer 25 ans ». « En rénovation, ajoute Joël Nunes, chef de segment enseignement santé chez Forbo, nous favorisons les solutions non collées. Nous proposons une large gamme de revêtements à poisser, à clipser ou en pose 100 % libre permettant d'apporter une solution à tous les cas de figures. On facilite ainsi le recouvrement des anciens revêtements (y compris amiantés) mais aussi la dépose future ce qui permet un gain de temps et d'argent ». « Ces solutions amovibles ont été développées aussi bien pour les parties communes ou parties privatives, ajoute Valérie Druart, chef de segment habitat. Côté acoustique, même si la norme ne concerne que le neuf, il est intéressant de choisir un revêtement qui réduit les bruits chocs pour éviter

« Se conformer au cahier des prescriptions techniques », Samira Aitabbas, responsable éditorial chez travaux.com

« Tous les revêtements de sol sont autorisés en copropriété pour les sols des paliers et les escaliers. Attention toutefois à vous référer à votre règlement de copropriété pour vérifier les impératifs de votre immeuble notamment en matière d'isolation phonique. Veillez dans ce cas à choisir un revêtement avec une isolation phonique au minimum égale à celle de l'ancien revêtement. Il est également important de sélectionner un revêtement dont le classement UPEC correspond aux conditions d'usage de votre immeuble pour obtenir une durabilité des ouvrages dans le temps ».

une résonance avec l'étage inférieur. Nous proposons également des revêtements pour escaliers associés à des bandes et dalles podotactiles ». En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. « Côté environnement, complète Valérie Druart, les revêtements PVC ont évolué. Ils ne contiennent plus de phtalate (plastifiant nocif) et n'émettent que très peu de COV (composants organiques volatiles) ».

Pierres ou carrelages, des revêtements indémodables

Remplacer un matériau souple comme la moquette par du carrelage ou du parquet nécessite des précautions particulières. L'objectif principal étant de ne pas dégrader la qualité acoustique initiale. Le plus souvent il faudra préalablement poser une sous-couche entre le sol support et le nouveau revêtement. Son but sera d'atténuer les bruits d'impact. La pierre naturelle trouve sa place sur les sols des paliers en copropriété à partir du moment où elle est dure. On peut la poser sur un support neuf et également en rénovation sur un ancien support dur à base de ciment. Ce revêtement permet une grande liberté quant aux formats utilisés et une adaptation à la configuration du palier avec ou non des cabochons, des motifs géométriques, des damiers... Il est même possible de réaliser de la marqueterie mais là il faut avoir les moyens financiers. Plus la pierre est fine, moins il est possible de choisir un grand format. « Pour la pose, explique Jean-Louis Marpillat, directeur du marketing chez Rocamat, on peut pratiquer la pose collée avec un simple ou un double encollage, c'est ce qui est réalisé dans 80 % des cas ou bien la pose scellée avec un mortier de pose dans 20 % des cas. Côté coloris, nous proposons des tonalités de blanc, beige, crème, ocre, allant même jusqu'au gris-bleu presque noir. Pour l'entretien, rien de plus facile, la pierre se patine avec le temps et forme une pellicule protectrice. Un simple coup d'aspirateur suffit. Il ne faut pas utiliser trop d'eau. On peut l'hydrofuger deux mois après la pose si l'on souhaite protéger davantage son sol. S'il est bien entretenu, ce type de revêtement survit à son propriétaire ! L'avantage avec la pierre, c'est que l'on peut facilement assortir son palier à son escalier avec des marches sur mesure en une seule pièce ». Dans les escaliers, le carrelage choisi se doit d'être antidérapant

Qu'est-ce que l'Association des moquettes écologiques GUT ?

L'Association des moquettes écologiques (GUT) a été fondée en décembre 1990 par des entreprises issues de l'industrie européenne de la moquette et du tapis, dans le but d'optimiser la qualité des revêtements de sols textiles ainsi que leur cycle de production. À présent, plus des deux tiers des fabricants de moquettes en Europe ayant intégré, comme données fondamentales de leur philosophie d'entreprise, la préservation de l'environnement et la protection du consommateur, sont affiliés à cette association écologique. Ainsi, les trois quarts de la production européenne de tapis et moquettes sont réalisés sous le contrôle de l'Association GUT. Cette association garantit aux consommateurs des produits fabriqués de manière écologique, promeut et favorise le bien-être des consommateurs. Chaque produit est mentionné avec un petit arbre vert avec un N°. En allant sur le site gut-ev.de l'utilisateur obtient en français, anglais ou allemand le certificat GUT du produit décrivant la neutralité environnementale du produit concerné.

avec si possible des carreaux podotactiles pour le haut de chaque palier, là où la vigilance est importante pour des questions d'accessibilité. Il est conseillé de choisir un grès cérame pleine masse résistant. Pour le parquet, le choix doit se porter sur un bois dur et résistant, verni en usine comme le chêne, l'érable, le frêne, le hêtre... On peut y adjoindre une sous-couche pour diminuer la résonance du bruit. Il faut également prévoir de traiter régulièrement le parquet pour résister au trafic de l'immeuble.

La moquette, un revêtement innovant et esthétique

Ce revêtement de sol revient à la mode grâce au dynamisme des fabricants, représentés par l'UFTM (Union des fabricants de tapis et moquettes) qui lui apportent, innovation et esthétique.

La classification des produits

U: usage, résistance à l'usure

- U2: locaux privés à trafic normal
- U2S: indice intermédiaire pour locaux privés à trafic important ou locaux collectifs à trafic faible
- U3: locaux collectifs à trafic normal
- U3S: indice intermédiaire
- U4: locaux collectifs à fort trafic
- P: poinçonnement par le mobilier statique ou mobile**
- P2: locaux à mobilier mobile en usage normal
- P3: locaux sans restriction de trafic ni de mobilier
- P4: locaux soumis à toutes sortes de charges, fixes

ou mobiles

- E: tenue à l'eau**
- E1: locaux secs à l'entretien occasionnel humide
- E2: locaux humides ou à l'entretien usuel par voix humide
- E3: locaux humides en permanence et entretien à grandes eaux
- C: tenue aux agents chimiques**
- C0: utilisation exceptionnelle de produits ménagers
- C1: utilisation occasionnelle de produits ménagers
- C2: utilisation normale de produits ménagers
- C3: utilisation fréquente de produits particuliers

**Bailleurs: déductibilité des revenus fonciers
par www.universimmo.com**

Les dépenses de réfection des sols des parties communes, non récupérables sur les locataires d'habitation, sont déductibles pour le bailleur de ses revenus fonciers au titre des « dépenses de réparation et d'entretien ».

Elles améliorent la qualité de l'air intérieur en capturant les poussières en suspension et contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. Les moquettes présentent des taux d'émissions de COV très inférieurs à tous les autres revêtements de sol. « Elle permet de réduire fortement les bruits environnants, ajoute Thérèse Macé, correspondante en France de la marque Antron®. La moquette absorbe les bruits de passage. C'est le revêtement le plus efficace pour amortir les bruits de pas, des chaises sur le sol ». Elle absorbe les bruits des voix, les conversations ou la musique, et évite le stress provoqué par un plancher qui craque ou par un carrelage martelé par des talons ! Un atout considérable lorsque l'on sait que le bruit est dénoncé comme la nuisance principale par la majorité des Français, notamment en habitat collectif. Le choix de la méthode dépend du genre de moquette, de la surface à couvrir et de l'état du sol. Il existe principalement trois techniques de pose, en fonction de la qualité de moquette choisie et de l'effet désiré. Elle peut se poser libre ou collée (avec un "fixateur"), notamment pour les dalles et les lés. Les moquettes tissées doivent de préférence être posées tendues par un spécialiste. Ce type de pose consiste à tendre la moquette en l'accrochant sur des bandes d'ancrage fixées au sol à la périphérie de la pièce à recouvrir. Cette technique offre un maximum de confort et permet d'augmenter la durée de vie d'une moquette tissée d'au moins 30 %. De plus, elle optimise l'insonorisation. Sur un escalier, on préférera une pose clouée ou collée. Les moquettes et tapis diminuent les risques de glissades. En cas de chute, la moquette amortit l'impact au sol. « Pour un escalier, il est impératif, explique Bernard Seive, responsable grands comptes chez Vorwerk, de choisir une moquette avec le sigle blanc et noir symbolisant un escalier. Nous recommandons également un nez de marche et un double encollage avec une colle néoprène pour une meilleure tenue. Il est possible de ne réaliser qu'un chemin d'escalier que l'on fixera à l'aide de clous si le support est en bois et d'une barre de laiton à l'angle formé par la marche et la contremarche. On trouve également le recouvrement de la marche et du début de la contremarche, accompagné d'un surjet qui vient finir le côté lorsque la moquette est posée en retrait de l'escalier. Lorsque l'on recouvre le palier en totalité, la pose se fait ici en simple encollage avec une colle acrylique sans solvants. Il n'est pas recommandé de poser une moquette sur un ancien carrelage sans avoir au préalable réalisé un ragréage épais pour cacher les joints de carrelage et éviter qu'ils ne réapparaissent sur la moquette. Un conseil, ne posez jamais une moquette sur une autre moquette ou revêtement PVC. Pour les copropriétés, le choix d'une moquette est important. Il faut aller vers les modèles classe européenne 32 (intense) ou 33 (extrême) ou U3P2 ou U3P3. Optez pour une moquette très dense, rase et très serrée car plus résistante, en lés livrables à la découpe ce qui évite des chutes inutiles, si possible dans des tonalités foncées (gris, marron, chiné), avec des motifs, évitez l'uni qui est beaucoup plus salissant ». Côté entretien, il existe des sociétés spécialisées dans le nettoyage des moquettes (cf. encadré Nettoyer sa moquette,



Amfico

C'est un revêtement de sol PVC haute résistance. Il se présente sous forme de dalle et lames à coller.

une histoire de spécialiste). Généralement, il est conseillé de passer l'aspirateur une fois par semaine et de procéder à un gros nettoyage une fois par an. « Il est important, précise Thérèse Macé, de choisir une moquette résistante et de protéger les nez de marche dans les escaliers ou de créer un arrondi avec une barre de laiton. Sur les paliers, elle peut être posée bord à bord et recouvrir toute la surface du sol ou comme on le voit dans certains immeubles haussmanniens, en chemin d'escalier, juste tendue et tenue par une barre de laiton ». Quel que soit le revêtement choisi par la copropriété, il est important de se référer aux textes normatifs en vigueur, ne pas poser un revêtement à bas prix qui n'ait pas les caractéristiques recommandées pour les immeubles d'habitation et faire appel à un professionnel de ce type de travaux pour éviter tout désordre et coût supplémentaire non prévu. ■

Nathalie Vaultrin

**L'ICCO, le repère qualité pour les tapis
et moquettes en laine**

L'ICCO (International Carpet Classification Organisation) est une organisation professionnelle qui regroupe des fabricants de tapis et moquettes haut de gamme depuis plus de 50 ans. Il reflète l'engagement des professionnels dans une logique de qualité et concerne les moquettes et tapis en 100 % laine ou en 80 % laine et 20 % polyamide. Pour obtenir la classification T-ICCO les qualités ont du répondre à certaines exigences validées en laboratoire. Ce label guide véritablement le consommateur et lui permet de choisir le type de moquette en laine en fonction de son usage et du lieu de pose. Ainsi, il l'oriente vers la qualité désirée d'après sa résistance, son confort et sa durabilité. En effet, l'adéquation des produits aux locaux est donnée en fonction de l'usage et du trafic du lieu de pose.

Notre sélection de produits

Les adresses p. 58

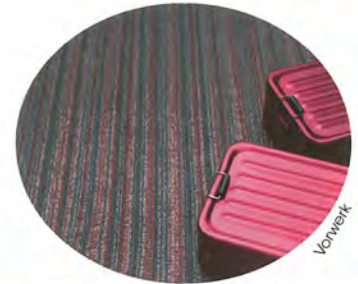


Forbo

Revêtement de sol PVC U4 P3 en dalles ou lames plombantes amovibles

Les dalles (50 x 50 cm ou 100 x 100 cm pour les commandes à partir de 300 m²) et lames (50 x 75 cm, 20 x 100 cm ou 20 x 120 cm) PVC compact d'**Allura flex** de **Forbo** disposent d'une structure et d'une masse surfacique permettant une pose plombante amovible sur plancher technique. Avec une acoustique déclarée de 14 dB et validé par un avis technique U4 P3 E2 C2, Allura flex est un revêtement à la fois résistant et facile d'entretien. Ces atouts sont renforcés par une garantie 100 % sans phtalate et par l'intégration de 20 % de matières recyclées dans l'envers du revêtement. À côté d'un

large choix de formats pour créer des espaces uniques, Allura flex se décline en trois thèmes, Wood, Stone et Abstract, à l'origine d'une diversité d'ambiances.



Vorwerk

Dalle plombante textile

Nouveauté 2015, **Vorwerk** arbore une nouvelle gamme de dalles aux formes libres. Fruit d'un partenariat avec deux designers allemands, Werner Aisslinger et Hadi Teherani, **TEXTiles** présente un choix d'associations créatives infinies : de formes, matières et couleurs. Concoctant un voyage au-delà du fonctionnel, TEXTiles invite à l'imagination et à la créativité, faisant vivre et évoluer le sol sans limites, entre techniques et émotions... Ces dalles plombantes proposent des associations inédites de formes non conventionnelles, pour réaliser des espaces de caractère, dans lesquels la modularité des formes et la richesse des matières assurent une mise en scène évidente du sol. L'extrême résistance au trafic et le confort de marche de ces moquettes complètent les atouts de cette gamme composée de huit formes de dalles, proposées en huit matières différentes, à décliner dans une palette de 110 coloris, ouvrant ainsi un champ de possibilités infini.

Pierre calcaire dure

Les pierres sont transformées dans l'usine **Rocamat** de Corgoloin, située à 4 km de la carrière d'extraction en Côte-d'Or. Cette pierre calcaire dure sert essentiellement à faire des éléments d'aménagement urbain, des dallages pour des halls d'immeuble, escaliers à trafic intense et des éléments de décoration massifs (parements de façade, appuis, soubassements, couronnements, corniches...). La composition de la pierre est 100 % naturelle et minérale. C'est le matériau minéral qui demande la plus faible dépense énergétique pour sa production, aucune cuisson n'est nécessaire. En France, par nos implantations, nous permettons le maintien de l'emploi en zones rurales. Cette proximité régionale permet aussi de limiter les transports lieux de production/chantier. La pierre naturelle est le produit idéal pour garantir un habitat sain. Tous les produits Rocamat sont tous marqués A+. Sur le visuel : dallage en bandes 30/40 cm épaisseur 2 cm, Pierre de Rocherons légèrement mouchetée. Finition : adoucie

Rocamat

Du vinyle dans les escaliers

Spacia de chez **Amfico** est une collection de LVT (luxury vinyl tiles) c'est-à-dire du revêtement de sol PVC haute résistance. Elle se présente en dalles et lames à coller spéciale grand trafic (couche usure 0,55 mm). Les deux références (Steel et Bronze) sur la photo ci-contre, sont disponibles en dalles de dimension 305X457 mm.



Amfico

Carrelage sol aspect ciment pour intérieur

Azimet est une collection de carrelage en grès cérame coloré dans la masse et revêtement en pâte blanche que **Novoceram**, fabricant français de céramique depuis 1863, a étudié pour la réalisation des revêtements de sols et de murs intérieurs et extérieurs. C'est une collection complète pour les revêtements de sols et de murs : les quatre coloris en grès cérame pour les sols (clair, chaud, froid et foncé) se coordonnent parfaitement aux trois coloris en faïence pour les murs (clair, neutre et foncé) : cela est possible parce que, même si chaque couleur a sa propre caractérisation bien définie, chacune est composée d'un mélange des mêmes couleurs dans des proportions différentes. Elle est disponible dans les formats 30x30cm rectifié, 30x60cm, 30x60cm rectifié, 45x45cm, 45x45cm mosaïque rectifié, 60x60cm rectifié et 60x60 cm. Outdoor Plus (épaisseur 2 cm), est spécialement adapté pour une pose de carrelage extérieur en pose flottante.



Novoceram

Notre sélection de produits

Les adresses p. 58

Revêtement de sol PVC acoustique en dalles ou en lames amovibles



Forbo

Proposée au choix en dalles ou en lames PVC plombantes, la collection **Trafic modal** de **Forbo** offre le meilleur compromis Acoustique/Poinçonnement du marché, avec une efficacité acoustique de 19 dB, la résistance en plus. Le secret de cette réussite industrielle réside dans la conception innovante de la structure produit, avec une bi-armature qui apporte son effet plombant ainsi qu'une stabilité dimensionnelle parfaite. De conception et de fabrication 100 % françaises, sans phtalate, garanti sept ans, classées A + pour la qualité de l'air intérieur,

Trafic modal se situe au-delà des standards imposés. Côté maintenance, le palmarès est tout aussi brillant, avec un traitement de surface Overclean XL, qui facilite l'entretien et évite la métallisation pendant toute la durée de vie du produit et permet des économies d'importance. Autre attrait de la gamme Trafic modal, la possibilité de l'utiliser en solution de recouvrement des sols amiantés à fort trafic*... un marché important sur lequel Trafic modal apporte une réponse concrète et économique grâce à l'utilisation possible d'un poissant sur sol amianté pour les travaux en SS4.



Amtico

Revêtement de sol PVC

La gamme **Signature** de chez **Amtico** est une collection de LVT (luxury vinyle tiles) c'est-à-dire du revêtement de sol PVC haute résistance. Il se présente sous forme de dalle et lames à coller (14 formats différents disponibles), et sa couche d'usure de 1 mm (ce qui se fait de plus épais sur le marché U4P3) lui permet d'accueillir un très fort trafic. Cette collection se divise en décors façon bois/façon pierre et motif abstraits et comprend 188 références (modèles) et offre 31 schémas de pose avec des découpes spéciales permettant de faire des effets très originaux comme suit. La collection permet aussi de faire du sur-mesure comme la ligne verte sur la photo.

Pierre calcaire



Rocamat

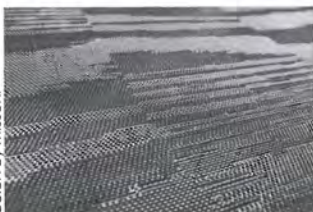
Dallages de Rocamat est une gamme revisitée, en pierre naturelle calcaire pour l'extérieur et l'intérieur de la maison. C'est une sélection d'une dizaine de pierres provenant de ses carrières de Bourgogne et de Charente. Elles ont été travaillées dans différents formats et finitions pour obtenir vingt et un produits

ayant chacun leur caractère. Les formats rectangulaires conviendront parfaitement pour les habitats de style contemporain, alors que les formats Opus Romain ou Versailles s'intégreront dans des ambiances plus classiques. Cette gamme couvre une palette de couleurs qui varie du beige clair au beige plus profond, du bleu pastel au bleu intense paré de rouge-orangé: Charmot, Rocherons, Buxy, Massangis... Les états de surface, pour l'extérieur, ont été conçus pour éviter les sols glissants: finition vieillie ou grenailée...

Entretien facile

Flame Black fait partie de la collection hautement colorée **Bolon by Missoni**. La collaboration avec la Maison Missoni est née en 2012. En 2013, cette collaboration s'est poursuivie avec la création de quatre nouveaux modèles Flame. Le revêtement de sol Bolon est composé à 98 % de vinyle, 1 % de polyester et 1 % de fibre de verre. En 2014, les produits du fabricant sont fabriqués avec un plastifiant sans phtalates. Le revêtement de sol est facile d'entretien:

il est lavable, lessivable et brossable. Le revêtement de sol est disponible en lés. Dimension des lés 25 m x 2 m. Épaisseur de 2,2 à 2,5 mm. Poids de 2,8 à 3 kg/m²



Bolon By Missoni

Moquette tissée

Udirev présente « **Rive Gauche** », sa nouvelle collection de textiles d'escalier pour couloirs et passages, destinés aux intérieurs des habitations et des parties communes d'immeubles collectifs. La collection se compose de moquettes tissées Wilson à velours coupé (80 % pure laine vierge, 20 % polyamide), de moquettes tissées 100 % pure laine vierge et de moquettes tuftées à velours bouclé et coupé frisé (100 % polyamide). En plus d'apporter davantage de confort (douceur à la marche, meilleure insonorisation), les passages d'escalier Rive Gauche participent à la décoration intérieure grâce à la grande variété des thèmes proposés: couleur unie, figures géométriques, motifs floraux... afin de s'ajuster à toutes les ambiances intérieures! Pour ajouter à l'esthétique, les bords des moquettes ont une lisière de finition (lisières franches pour un effet tufté ou bords surjetés). En complément, la finition aux deux extrémités avec un fil coordonné est possible, et différents accessoires sont proposés comme les tringles de fixation. Cette collection est destinée aux particuliers comme aux professionnels, les gérants et syndicats d'immeubles notamment.



Udirev

Vous avez repéré un produit? Voici les adresses des marques présentées dans ce numéro.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions par e-mail: copropriete.travaux@free.fr

La ventilation une nécessité absolue au cœur de la rénovation énergétique p 18

Aldès:
www.aldes.fr

Atlantic:
www.atlantic.fr

Autogyre:
www.autogyre.fr

France Air:
Tél.: 04 72 88 11 11 - www.france-air.com

MyDatec:
Tél.: 04 78 66 07 07 www.mydatec.com

Vortice:
Tél.: 01 55 12 50 00
www.vortice-france.com

VTI:
Tél.: 04 99 04 03 96 - www.vti.fr

Rénover les installations électriques des parties communes pour assurer la sécurité p 26

Allo Diagnostic:
Tél.: 09 78 03 02 58
www.allodiagnostic.com

Forval:
Tél.: 06 09 54 86 96
www.electricite-forval-78.com

Legrand:
Tél.: 05 55 06 87 87 - www.legrand.fr

Michaud SA:
Tél.: 04 74 39 14 44 - www.michaud.fr

Promotelec:
Tél.: 05 34 36 80 00
www.promotelec-services.com

Le bardage gagne du terrain pour isoler thermiquement les immeubles collectifs p 29

Efisol:
Tél.: 01 46 88 05 51 - www.efisol.fr

Knauf Bâtiment:
Tél.: 03 89 72 11 00
www.knauf-batiment.fr

Recticel Insulation:
Tél.: 01 45 19 22 00
www.recticelinsulation.fr

Silverwood:
Tél.: 02 99 85 61 65
www.silverwood.fr

Socateb:
Tél.: 01 48 32 37 65 - www.socateb.com

VM Zinc:
www.vmpzinc.fr

Wienerberger:
www.wienerberger.fr

Le sol des paliers et des escaliers dans tous ses états p 33

Antron®:
Tél.: +49 (0) 69 05 85577
www.antron.eu/fr

Amtico:
Tél.: 01 55 38 95 70 - www.amtico.com

Bolon:
Tél.: 01 42 60 86 86
www.artepy.fr/fr/produits/bolon

Carpet Care Paris:
Tél.: 01 73 02 15 26
www.carpetcarefrance.com

Forbo:
Tél.: 03 26 77 30 30
www.forbo.com/flooring/fr-fr

Gerflor:
Tél.: 04 90 28 42 42 - www.gerflor.fr

Janvic:
Tél.: 01 39 83 67 22 - www.janvic.fr

Novoceram:
Tél.: 04 75 23 50 23
www.novoceram.fr

Rocamat:
Tél.: 01 49 33 26 00 - www.rocamat.fr

Udirev:
www.udirev.com

Vorwerk:
Tél.: 02 51 85 47 52
www.vorwerk-moquettes.com/fr

Des solutions performantes pour la lutte contre les pigeons et les rongeurs p 42

Acedra:
Tél.: 04 78 08 28 82 - www.acedra.fr

Bayer:
Tél.: 0800 555 228
www.bayer-jardin.com

Bird Tech:
Tél.: 05 34 01 39 73 - www.bird-tech.fr

Dératisation Nuisibles Aquitaine:
Tél.: 05 56 28 02 84 - www.king-deratisation-nuisibles.com/deratisation-bordeaux

Europroced:
Tél.: 06 12 19 82 97
www.europroced.com

HSS:

Tél.: 01 47 22 13 13 - www.itraque.fr

Hyserco:
Tél.: 03 27 96 82 33
www.hyserco-desinsectisation-59.fr

Parasitox:
Tél.: 01 40 35 77 00 - www.parasitox.com

Radicalle:
Tél.: 04 86 68 92 12
www.radicalle.com

TN3D:
Tél.: 01 39 97 18 06 - www.tn3d.fr

Écologie et réduction des coûts d'entretien dans la gestion des espaces verts p 49

Arboriflore:
Tél.: 09 81 99 48 38
www.arboriflore.com

Combes espaces verts:
Tél.: 05 61 55 00 50
www.combes-espaces-verts.fr

Freytag:
Tél.: 03 88 41 90 46
www.freytag-paysage.com

Nord Espaces verts:
Tél.: 03 20 24 24 96
www.nordespacesverts.com

Rambaud Espaces Verts:
Tél.: 04 78 26 70 63
www.rambaud-espacesverts.com

Comment bien choisir une entreprise de nettoyage pour l'entretien de son immeuble ? p 52

Aeronet:
Tél.: 01 45 74 32 00 - www.aeronet.fr

Ara Nettoyage:
Tél.: 01 48 28 65 00 - aranettoyage.net

Atout Clean Services:
Tél.: 09 66 12 85 91 - www.atoutcleanservices.fr

Cam Nettoyage:
Tél.: 09 80 45 03 95 - www.camnettrenov.com

Net Immeuble:
Tél.: 01 44 85 90 63
www.net-immeuble.fr

Nett' + Ultra:
Tél.: 04 78 00 73 91
www.nettplusultra-rhone.fr